

CHAMP ECOLE PAYSAN

Introduction

Dans le cadre des activités planifiées pour compte de la campagne agricole 2017, le Projet Centre d'Innovations Vertes pour le secteur Agro-alimentaire (CIVA), s'est fixé entre autres objectifs, le suivi et l'appui aux producteurs en organisant la formation sur la gestion intégrée de la production des différentes spéculations à travers les Champs Ecoles Paysans (CEP). Cet appui porte également sur le transfert des technologies disponibles à travers cette approche fondée sur l'analyse des situations agricoles et la prise de décision par les producteurs eux-mêmes.

I Définition du Champ Ecole des Producteurs

Le Champ Ecole Paysan (CEP) est une approche de vulgarisation basée sur la gestion intégrée de la production qui prend en compte les facteurs permettant de mettre en place une agriculture durable. C'est un cadre d'échanges et de formation pour un groupe de 20 à 30 producteurs subdivisés en de sous groupes de 5-6, qui se déroule dans un champ, tout au long d'une saison de culture. Il est un lieu d'échange d'expériences et de connaissances où des producteurs recherchent, discutent et prennent des décisions sur la gestion d'un champ en partant de sa situation réelle.

II Description de groupe cible

Le présent guide est élaboré à l'intention des agents de terrain, des jeunes professionnels, des jeunes déscolarisés et des groupements de producteurs/transformatrices.

III Objectif

L'objectif visé par CIVA-Bénin à travers les CEP est de faciliter l'adoption des innovations par les groupes cibles à travers un appui technique apporté par les jeunes professionnels, les agents de terrain et les jeunes déscolarisés

IV Lieu d'exécution, fréquence et durée des rencontres

Le CEP se déroule sur le site retenu par les groupements de producteurs que les Jeunes Professionnels accompagnent. Les activités sur le CEP couvre le cycle de développement des innovations démontrées, sur une superficie variable en fonction des cultures mais suffisamment grandes pour générer les fonds de crédit à octroyer aux membres du groupement à partir de la campagne suivante (1 à 2 ha).

Les producteurs se rencontrent une fois par semaine durant tout le cycle des cultures annuelles (de la préparation du sol jusqu'à la récolte, la conservation et la commercialisation). La durée de chaque rencontre de 8 heures à 13 heures pour les cultures annuelles suivant un programme bien défini (tableau).

Tableau : Exemple de programme d'une journée de CEP

Heures	Activités	Objectifs	Matériels	Responsable
08h – 08h30	Prières Vérification des présences Présentation de l'emploi du temps Autres préalables (rappels des recommandations de la séance précédente par les producteurs/transformatrices)	Demander la grâce divine Contrôle de présence Rappeler les activités programmées Faire un bref aperçus sur les recommandations passées	- Liste Feuilles de programme, tableau, bâton pointeur, bics, crayons etc.	Participants et facilitateurs/formateurs
08h30 – 09h30	Travaux au champ / Analyse Agro Ecosystème (Collecte de données)	Vérifier l'évolution de la culture et collecter les données	Crayons, cahiers, sachets de collecte, mètres, loupes, lames Houes, machettes appareils de traitement produits, ustensiles etc.	Participants et facilitateurs/formateurs
09h30 – 10h30	Dépouillement et analyse des données Discussion et prise de décision par le groupe	Faire la synthèse et l'analyse des données collectées ; discuter et prendre les décisions en groupes	Papier conférence, marqueurs, tableau, crayons, bics données collectées, etc.	Participants et facilitateurs/formateurs
10h30 – 11h00	Présentation des résultats par les différents groupes Prise de décision collégiale	Rendre compte en plénière des travaux au champ et des résultats de l'AAES Validation des décisions	Papier conférence, marqueurs, tableau, crayons, bics données collectées, bâton pointeur, etc.	Participants et facilitateurs/formateurs
11h00 – 11h10	Animation/divertissement	Susciter l'émulation des participants	Sifflets	Participants et facilitateurs/

				formateurs
11h00 – 11h30	Exposé sur le thème spécifique du jour	Mettre à la disposition des participants de nouvelles connaissances	Papier conférence, marqueurs, tableau, crayons, bics spécimen, etc.	Participants et facilitateurs/formateurs
11h30 – 12h00	Dynamisme de groupe	Susciter les activités de groupe	Sifflets et autres en fonction du choisi	Participants et facilitateurs/formateurs
12h00 – 12h30	Evaluation des activités de la journée Planification des activités de la semaine prochaine Contrôle de présence Prière de clôture	Evaluer les résultats obtenus Préparer la prochaine séance Vérifier les retards et les absences Remercier Dieu pour la journée	Papier conférence, marqueurs, tableau, etc.	Participants et facilitateurs/formateurs

Animateur du jour :

Pensée du jour

N.B. Les décisions concernant les travaux champêtres peuvent être exécutées avant la session suivante des CEP

Pour les cultures pérennes, la fréquence des rencontres est mensuelle et la rencontre dure de 8 heures à 13 heures. Quant à l'aviculture la durée de la rencontre est de 2 à 3 heures et les rencontres hebdomadaires .

V. Installation et conduite du CEP

5.1 Cas des cultures annuelles

Les principales activités peuvent être réparties en trois étapes.

Etape 1 : Information et sensibilisation.

L'étape 1 englobe les points suivants.

- ❖ sensibilisation des producteurs, transformatrices et aviculteurs sur l'importance des champs/unités-écoles-paysans pour l'amélioration des performances de leur exploitation agricole;
- ❖ réalisation et restitution des résultats du diagnostic participatif afin de mettre en évidence les contraintes techniques et les solutions possibles (innovations disponibles
- ❖ présentation des innovations disponibles pour les cultures annuelles, pérennes, la transformation des produits agricoles et la volaille avec accent sur leur contribution à l'amélioration des rendements et du revenu ;

- ❖ Evaluation du niveau de connaissance de l'innovation par les participants avant la mise en œuvre des CEP
- ❖ présentation du rôle des facilitateurs paysans (jeunes déscolarisés) assurant l'interface entre l'équipe technique et les groupements.

Etape 2 : Montage des CEP et formation.

Cette étape comprend les éléments ci-après :

- ❖ les besoins en matériels et main d'œuvre spécifiques et leur coût ;
- ❖ planning de travail au niveau du champ/unité école
- ❖ approche de suivi et évaluation (suivi par le JP, suivi par les experts, données à collecter, élaboration de rapports)
 - répartition des CEP par innovation
 - conditions préalables au montage des champs/unités-écoles-paysans (choix des innovations à démontrer, engagement des membres du groupement à participer aux rencontres du, CEP, définition du jour de rencontre sur le CEP, choix du terrain/unité de transformation)
 - formation des jeunes déscolarisés sur les champs/unités-écoles-paysans : la formation sur les CEP commence une semaine au maximum après la constitution des groupes.
 - Participation souhaitée à la formation et à la mise en oeuvre des CEP des Techniciens Spécialisés en Production Végétale (TSPV), des Agents Polyvalents de vulgarisation (APV), des Techniciens Spécialisés en Inspection et Education Coopérative (TSIEC), des Techniciens Spécialisés en Alimentation et en Nutrition appliquées(TSSANA) et du Chef poste élevage

Etape 3 : Choix des sites et conduite des parcelles d'apprentissage ou de formation

L'étape 3 comprend les points suivants :

- ❖ participation au choix des sites de démonstration en fonction des critères définis ;
- ❖ discussions et entente sur les conditions d'utilisation des sites (don gratuit, contrat de location, nombre de campagnes engagées, etc.)
- ❖ mise en place des parcelles des champs/unités-écoles composés d'au moins deux (2) parcelles d'apprentissage comportant l'une des pratiques paysannes et l'autre les innovations techniques à introduire ; des innovations prometteuses identifiées à partir des préoccupations des producteurs (test de nouvelles variétés, fertilisation, paillage, production de semences, etc.): peuvent également faire objet de démonstration à titre informatif pour les producteurs)

- ❖ acquisition à temps des intrants agricoles par les Jeunes Professionnels (JP) à partir des besoins exprimés par des membres du CEP
- ❖ suivi de l'application des formations reçues sur les champs/unités-écoles dans les exploitations individuelles des membres des CEP par les JP et jeunes déscolarisés
- ❖ recueil d'informations sur les exploitations des non-membres de CEP évoluant dans les environs des sites de démonstration et appliquant lesdites innovations;
- ❖ discussion des destinations des récoltes/produits (dédommagement du foncier, reconstitution des fonds d'innovation et mise en place de crédit (taux d'intérêt à préciser) aux membres du CEP;
- ❖ gestion des cultures par le biais de l'analyse de l'agroécosystème (AAES).
- ❖ organisation de visites inter CEP de mêmes innovations ou d'innovations différentes (2 visites au moins au cours de la campagne agricole).
- ❖ Evaluation du niveau de connaissance de l'innovation par les participants après la mise en œuvre des CEP

5.2 Cas des cultures pérennes : Palmier à huile et anacarde

Les 3 étapes ci-dessus restent valables sauf que les parcelles de démonstration et témoin peuvent ne pas être abritées par le même producteur

5.3 Cas de l'aviculture

Les 3 étapes ci-dessus restent valables sauf que :

- les unités de démonstration et de témoin sont abritées par deux éleveurs différents.
- les deux échantillons (démonstration et témoin) sont composés d'oiseaux de même âge et de même nombre par sexe.
- les oiseaux servant à l'unité-école (démonstration et témoin) doivent être marqués par des bagues à l'une de leurs pattes
- un abri couvert devant protéger les oiseaux contre les pluies et vents violents, les voleurs, etc.,
- prévoir des abreuvoirs et mangeoires en fonction de la taille de l'échantillon

5.4 Cas des unités de transformation

Les 3 étapes ci-dessus restent valables

Ici la démonstration et le témoin peuvent se retrouver chez la même transformatrice

VI. Analyse Agro-écosystème (AAES)

L'Analyse Agro-écosystème est un outil pour armer les paysans dans la gestion de l'écosystème de leur propre culture en vue de prendre de décision après une analyse critique des observations faites au champ. Elle est composée de :

- l'observation et la collecte de données sur les caractéristiques du développement de la culture (agronomique) et l'estimation de la population des insectes/ennemis naturels (entomologique)
- du dépouillement (mise sur papier conférence des données et dessin) et prise de décisions en groupes
- la présentation en plénière des résultats et discussions
- la mise en application des recommandations

Modèle de présentation de l'analyse Agro-Ecosystème

Nom du groupe : (vous pouvez dessiner) **Type de parcelle:** PD ou PT (PP)

Date: No AAES:

Informations générales		Données agronomiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Variétés • Age relatif: • Ecartement moyen entre les plants: 		<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage moyen de floraison: • Nombre moyen de fleurs: • Nombre moyen de fruits non mûrs • Nombre moyen de fruits mûrs • Diamètre moyen de feuilles • Circonférence de la plante • Hauteur moyenne des plantes • Humidité du sol 	
Le temps (Représenter le temps au moment de votre observation)			
A gauche de l'arbre	Faites un grand schéma du cacao		A droite de l'arbre
Représenter les insectes et les symptômes des maladies trouvées et indiquer le nombre ou l'abondance	A la base de la plante, représenter les mauvaises herbes trouvées et indiquer leurs nombres et leurs espèces		Représenter les ennemis naturels trouvés et indiquer leur nombre et leur abondance
Analyse			
Observations	Causes possibles		Recommandations du

VII. Approche de la formation sur les CEP

L'approche de la formation sur les CEP est basée sur l'expérience et la découverte, faisant des paysans, des experts dans la prise de décision dans leurs propres champs. Des cours non formels sont dispensés. De même, les activités de la formation sont conçues de telle sorte que les participants puissent apprendre et pratiquer. Environ 50% de la durée de la rencontre sont passés au champ, où les paysans apprennent à partir de leurs propres observations et expériences. Des échanges d'informations et d'expériences entre paysans sont facilités à travers des discussions au sein et entre petits groupes.

VIII Facilitateurs

L'organisation et la gestion des activités du CEP sont à la charge de l'équipe communale de CIVA. Les Experts viennent en appui afin de mieux orienter les débats et de toucher des doigts les réalités du CEP.

IX Avantages du CEP

- Le CEP est un moyen effectif d'introduction d'une innovation au niveau des producteurs/transformateurs/aviculteurs dans leurs propres champs ou unités
- Il accroît la capacité des producteurs/transformateur à gérer leurs ressources,
- Il est actuellement l'un des canaux efficaces pour le transfert des technologies
- IL permet l'échange des expériences entre paysans-paysans, paysans-vulgarisateurs-chercheurs
- Il éclaire et implique davantage le producteur/transformateur/aviculteur dans le processus de prise des décisions
- Il pousse le producteur/transformateur/aviculteur à découvrir et lui donne le désir d'apprendre
- Il offre l'opportunité aux producteurs/transformateurs/aviculteurs de prendre des décisions et de planifier l'adoption de l'innovation